



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11) Numéro de publication : **0 451 005 A3**

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt : **91400723.2**

(51) Int. Cl.⁵ : **B28D 1/02, E04C 2/04,
E04B 1/04**

(22) Date de dépôt : **18.03.91**

(30) Priorité : **02.04.90 FR 9004183**

(43) Date de publication de la demande :
09.10.91 Bulletin 91/41

(84) Etats contractants désignés :
AT BE CH DE DK ES GB GR IT LI LU NL SE

(88) Date de publication différée de rapport de
recherche : **06.11.91 Bulletin 91/45**

(71) Demandeur : **Robert, Maurice**
24, Rue Duguay Trouin
F-35300 Fougeres (FR)

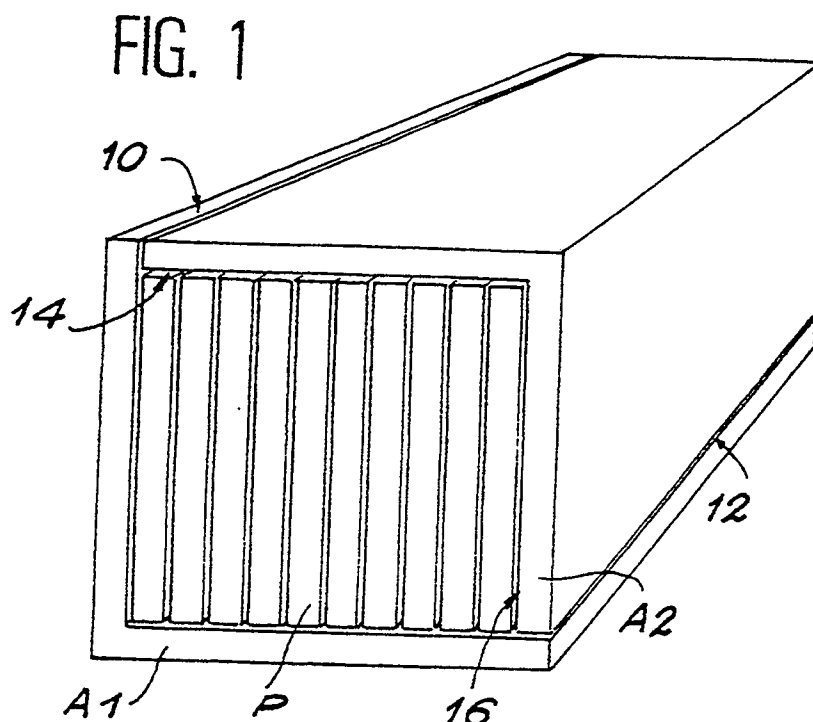
(72) Inventeur : **Robert, Maurice**
24, Rue Duguay Trouin
F-35300 Fougeres (FR)

(74) Mandataire : **Armengaud, Alain**
Cabinet ARMENGAUD AINE 3, Avenue
Bugeaud
F-75116 Paris (FR)

(54) **Procédé pour la réalisation de modules porteurs servant à édifier des bâtiments.**

(57) Procédé pour la réalisation de modules porteurs en pierre naturelle, notamment en granit, pour la construction de bâtiments à partir d'un bloc brut de forme sensiblement parallélépipédique, caractérisé en ce qu'il consiste à découper successivement dans ledit bloc deux modules d'angle (A1, A2) par découpage, notamment à la scie, selon deux plans perpendiculaires, parallèles à deux faces successives du bloc puis à découper dans le bloc parallélépipédique restant des panneaux rectangulaires plans (P), d'épaisseur voulue, par découpage notamment à la scie, selon des plans parallèles, de façon à obtenir finalement deux types de modules de base :

- au moins un module d'angle (A1, A2) de hauteur et d'épaisseur voulues et ;
- des modules panneaux plans (P) d'épaisseur déterminée.



EP 0 451 005 A3



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 91 40 0723

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. CL5)
X	US-A-1 492 799 (R. HOUSTON) * Revendications 1-4; figures 1-6 *	1	B 28 D 1/02
Y	---	2	E 04 C 2/04
Y	FR-A-2 605 556 (G. HAMON) * Page 2, lignes 9-14; revendication 6; figures 4,5 *	2	E 04 B 1/04
A	---	1	
A	US-A-1 379 648 (G. NIEBEL) * En entier; figures 1,2 *	1	
A	FR-A- 263 001 (LA GENERALE DU GRANIT) * Revendication; figures 1,7 *	1	
A	FR-A- 997 922 (M. GUINET) * Résumé; page 2, lignes 21-31; page 3, lignes 10-14; figure 1 *	1,3-7	
A	DE-A-2 528 934 (G.G. HENSCHER) * Revendication; figures 1,6 *	1	
A	FR-A-2 519 668 (SIPOREX FRANCAIS SARL) * Revendications 1-3; page 4, lignes 18-21; figures 3,4 *	3-7	
A	FR-A-1 595 697 (M. DUFOUR) * Page 4, lignes 14-40; page 5, lignes 5-13; page 2, lignes 11-15; figures 2,13 *	3-7	
A	FR-A-1 006 748 (L.M. MANTOUT) * Page 2, colonne de gauche, lignes 12-20; colonne de droite, lignes 30-40; figures 1-3 *	3-7	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 24-04-1991	Examineur SOEHNLEN T.J.E.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

BIO FORM 1503 01.82 (10/802)



Office européen
des brevets

REVENDEICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications.

- ☐ Toutes les taxes de revendication ayant été acquittées dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- ☐ Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées.
- à savoir les revendications:
- ☐ Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.

x ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions.

à savoir:

1. Revendications 1,2: Procédé pour la réalisation de module porteurs du bâtiment par découpe d'un bloc en modules d'angles et en modules panneaux plans.
2. Revenications 3-8: Procédé permettant de réaliser des bâtiments à l'aide de modules porteurs en prévoyant des réservations, en reliant l'ensemble d'une ceinture supérieure et en interposant des joints souples.

- ☒ Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- ☐ Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées
- à savoir les revendications:
- ☐ Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications.

à savoir les revendications: